



UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE L'ALLIER

Montluçon, le 15 février 2018

Madame Le Préfet,

Les personnels de surveillance de la maison d'arrêt et de la centrale d'Yzeure ainsi que la maison d'arrêt de Montluçon ont dénoncé la dégradation constante de leurs conditions de travail et le manque de reconnaissance dont ils sont l'objet.

Les agents ont été mobilisés sur les sites de l'Allier du 22 février au 26 février 2018.

Alors que leur ministre de tutelle a pris publiquement l'engagement de ne pas procéder au retrait de salaire pour absence de prise de poste pour les journées précédant le 24 janvier, Mme La directrice des établissements d'Yzeure, entend retirer jusqu'à 5 jours aux personnels de surveillance. Cela apparaît pour le moins être un excès de zèle regrettable de sa part. En effet, nombre de directeurs d'établissements pénitentiaires n'ont procédé à aucun retrait de salaire comme le leur permettaient les directives ministérielles.

Bien que nos représentants FO du syndicat local pénitentiaire aient obtenu que le 24 février ne soit pas retiré, cela reste un engagement insuffisant.

A ce jour, alors que certains personnels n'ont pas perçu la prime annuelle normalement versée en décembre, 1 000€ brut, alors que les salaires de nombres d'entre eux sont notoirement trop faibles (raison pour laquelle FO demandait légitimement le classement de ces personnels de surveillance en catégorie B), le retrait de 30^{ème} pour « fait de grève » apparaîtrait comme une nouvelle provocation et pourrait conduire à de nouvelles mobilisations. Elle risque fort de placer certains agents et leurs familles dans des situations de détresse dont l'administration et le gouvernement devront répondre des conséquences.

C'est pour cette raison, que je vous sollicite pour que vous interveniez, Madame Le Préfet, auprès tant de Mme La Directrice de la maison d'arrêt et de la centrale d'Yzeure que de Mme La Ministre pour que les engagements de cette dernière soient respectés et qu'aucun drame humain ne soit prochainement à déplorer.

Comptant sur votre diligence, je vous prie de croire, Madame Le Préfet, en l'expression de mes salutations républicaines.

La secrétaire générale JD FO 03
Françoise L'AMBERT